

Samedi 27 Mai 2023

L'Affluente - La descente sur l'Eure en canoë

[Matin]

10 km entre Louviers et Val-de-Reuil

[Après-Midi]

08 km entre Val-de-Reuil et Pont-de-L'arche

Inscription obligatoire

REGLEMENT ET INFORMATIONS PRATIQUES

Organisation

L'Association **AONES** organise, en partenariat avec l'association **Val-de-Reuil Pagaie Passion**, le Samedi 27 mai 2023 **L'Affluente**, une descente sur l'Eure en canoë.

2 parcours sont proposés, l'un le matin de 09,40 Km, le second l'après-midi de 07,50 km, sans chronométrage ni classement. Le rythme de descente est libre, les participants ne seront pas encadrés. Cette manifestation est organisée avec le concours de l'Agglomération Seine Eure et de Seine Eure Tourisme.

1) DEPART 1^{ère} partie : Louviers → Val-de-Reuil – 09,40 Km

- Le parking pour les participants est situé à l'arrivée de Val-de-Reuil - Chaussée de Léry, à 150m à pied de la base nautique *Pagaie-Passion* à proximité immédiate du départ des navettes.
- Des navettes de l'organisation, gratuites, assureront le transport des participants depuis Val-de-Reuil jusqu'au départ situé à Louviers. (Voir la rubrique **Transport** du règlement)
- Il n'y a pas d'horaire fixe pour la mise à l'eau. Les départs des embarcations s'échelonnent entre **09h15 et 10h15** depuis la base nautique de l'association **AONES**, Louviers (Sur RDV auprès de l'Office de Tourisme Seine Eure lors de l'inscription).
- Après un briefing sur les consignes de sécurité, tous les participants s'élanceront sur l'Eure pour rejoindre Val-de-Reuil.

2) PAUSE DEJEUNER : Val-de-Reuil, Bord de l'Eure, base nautique Pagaie Passion – Restauration et animations

- Animations et espaces de restauration (Food truck) sont installés sur le site de Val-de-Reuil pour la pause du midi. (Restauration à votre charge, prévoir un moyen de paiement).
- Afin de préserver la sécurité de tous, aucun participant ne pourra s'engager sur la seconde partie de la descente vers Pont-de-L'arche avant 13h30.

3) DEPART 2^{ème} partie : Val-de-Reuil → Pont-de-L'arche – 07,50 Km

- Les participants stationnent leur véhicule à l'arrivée de **Pont-de-L'arche**, à proximité du départ des navettes situées à l'*arrêt de Bus – Mairie*, boulevard de la Marne.
- Des navettes de l'organisation, gratuites, assureront le transport des participants depuis Pont-de-L'arche jusqu'au départ situé à Val-de-Reuil. (Voir la rubrique **Transport** du règlement)
- Il n'y a pas d'horaire fixe pour la mise à l'eau. Les départs des embarcations s'échelonnent entre **13h30 et 14h30**. (Sur rdv auprès de l'office de tourisme Seine Eure lors de l'inscription)
- Les participants rejoindront Pont-de-L'arche en canoë.

NB : Un membre de l'organisation fermera le parcours du matin et de l'après-midi. Aucun participant ne pourra se retrouver à l'arrière de ce kayak.

4) TRANSPORT : Parkings et navettes gratuites

- Les participants stationnent leur véhicule **aux arrivées** de chaque parcours dans les parkings mis à leur disposition par l'organisation :
 - Participants du Matin à Val-de-Reuil :
 - Chaussée de Léry

- Participants de l'après-midi :
 - Parking du Gymnase Intercommunal, rue Maurice DELAMARE
 - Parking de la salle des fêtes, espace des Arts 'Chépointains, rue Maurice DELAMARE
 - Parking du kiosque, bord de l'Eure, rue du quai de Verdun
- Les départs des navettes s'échelonneront toutes les 15 minutes, à partir de 08h30 le matin à Val-de-Reuil vers Louviers et à partir de 11h45 le midi à Pont-de-L'arche vers Val-de-Reuil.
- L'entrée dans les navettes ne sera permise qu'après le contrôle de l'identité de chaque participant par l'organisation. Veillez à vous munir d'une Carte Nationale d'Identité.
- Lieux d'embarquement dans les navettes :
 - Val-de-Reuil : A l'angle de la chaussée de Léry et de la voie Marmaille
 - Pont-de-L'arche : Arrêt de bus Mairie – Boulevard de la Marne (*attention à ne pas confondre les bus du réseau urbain avec les cars de l'organisation*)
- **Attention :**

Au point d'arrivée (Val-de-Reuil ou Pont-de-L'arche) Il n'est pas prévu de navette pour ramener les participants au point de mise à l'eau (Louviers ou Val-de-Reuil). De même, les participants sont informés qu'en cas d'abandon au cours de la descente, il n'est pas prévu de solution de rapatriement sauf cas d'urgence.

Tous les inscrits s'engagent à participer à la descente du matin ou de l'après-midi et donc à effectuer le parcours dans sa totalité.

Inscription

Le tarif est fixé à 08,00€ par personne. Aucune inscription ne sera possible le jour de l'évènement.

Le signataire du règlement doit être obligatoirement majeur. Il doit se porter responsable du comportement des autres participants de son groupe.

Pour valider son inscription à **L'Affluente** il convient de se rendre **avant le jeudi 25 mai 2023** à l'Office de tourisme Seine Eure à Louviers, 10 rue Maréchal Foch LOUVIERS *Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h00.*

L'Affluente est ouverte à toute personne **sachant nager 25m et s'immerger complètement sous l'eau.**

Les mineurs sont admis sur le parcours sous la responsabilité d'un adulte majeur et sous réserve d'avoir complété l'autorisation parentale obligatoire pour les mineurs ainsi que la déclaration d'aisance aquatique lié au bulletin d'inscription.

La mise à disposition d'un canoë ou d'un kayak se fait sous la responsabilité d'un majeur.

Sous sa responsabilité, il peut encadrer un maximum de 3 embarcations (canoë, kayak ou mix des 2) :

Canoë – 2 places + 1 place centrale

- Celui dans lequel il se trouve avec 2 mineurs soit
 - Pour la place avant : un mineur de 10 ans et +
 - Pour la place centrale un mineur entre 6 et 09 ans.
- Dans les deux autres canoës prendront place :
 - Un mineur âgé au minimum de 14 ans,
 - Un mineur de plus de 12 ans.

Dans ces deux autres canoës la place centrale ne pourra pas être occupée.

Kayak – 1 place

- Etre majeur ou,
- A partir de 14 ans sous la responsabilité d'un majeur

Les participants de **L'Affluente** sont invités à respecter la tranquillité des riverains et des autres usagers de la rivière et s'engagent à ne pas pénétrer dans les propriétés privées qui longent la rivière. Les enceintes portables et plus généralement tout moyen de diffusion de son pouvant créer des nuisances sonores sont strictement interdits sur le parcours de **L'Affluente**. Les animaux ne sont pas acceptés.

Prêt du matériel

Le retrait du matériel pour les participants de **L'Affluente** se fait uniquement le **Samedi 27 Mai 2023** aux départs de chaque parcours. L'équipage de chaque canoé s'engage à restituer le matériel prêté, en bon état à la fin du parcours.

En cas de dégradation il s'engage à payer la perte ou la casse du matériel :

- Canoé 500€
- Pagaie 35€
- Gilet 50€

Secours et Sécurité

Les organisateurs signalent que le parcours comporte des seuils successifs et des ouvrages hydrauliques constituant des obstacles sur le parcours.

Une signalétique de sécurité et directionnelle est déjà mise en place sur la rivière. Pour votre sécurité **le respect de ces consignes est obligatoire ainsi que le port permanent du gilet de sauvetage. Le port de chaussures fermées est vivement conseillé.**

Pour la descente, les participants seront autonomes dans leur ravitaillement.

Des moyens de secours et de sécurité sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'événement.

Pour des raisons de sécurité, l'alcool est interdit sur le parcours.

Respect de l'environnement

En s'inscrivant à l'Affluente, le participant s'engage à respecter l'environnement et les espaces traversés, qu'ils soient fluviaux, urbains ou naturels.

Il est strictement interdit de jeter ou d'abandonner des déchets (doses énergétiques, papiers, emballages, plastiques...) dans la rivière, sur la voie publique et de manière générale sur tout le parcours et animations.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages et utiliser les poubelles à disposition aux départs et arrivées, pour s'en débarrasser.

Responsabilité

Il est expressément indiqué que les participants sont sous leur propre et exclusive responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets personnels des clients ainsi que des véhicules en stationnement. (Y compris les objets personnels) **Il n'est pas prévu la distribution de bidons étanches.** Les participants inscrits ne pourront donc pas se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement.

Assurance

Votre inscription donne droit à une licence temporaire d'une journée à la FFCK. A ce titre vous pouvez bénéficier de l'assurance de la MAIF.

Annulation

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou tout autre événement pouvant mettre en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler **L'Affluente** et de procéder au remboursement. Quel que soit le motif d'annulation d'un participant **APRES le mercredi 17 Mai 2023**, les droits d'inscription restent acquis à l'organisation. En cas d'annulation avant cette date les droits d'inscription seront remboursés.

Droits à l'image

Par sa participation à la descente l'Affluente, chaque participant autorise expressément l'organisateur, ses ayants droits à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par la suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, images, et plus généralement sa prestation, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tous formats, pour toute communication au public, organisée par l'Agglomération Seine-Eure et ses communes membres, dans le monde entier.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de **L'Affluente** organisée **Samedi 27 Mai 2023** et m'engage à le respecter.

Nom :

Prénom :

Le :

Signature :